

Descriptif détaillé de la formation

Les discriminations liées au genre dans la vie professionnelle

Les questions de dominations et de discriminations liées au genre ne concernent pas que les femmes ni les associations ou collectifs se vivant comme dominé.e.s ou victimes. Elles interpellent l'ensemble de la société dans toutes ses composantes, et interrogent aussi bien la notion d'égalité, que les cadres institutionnels et sociaux, ou encore notre modèle de société et d'éducation dans son ensemble. En cela, elles posent des questions multiformes aux professionnel-le-s, notamment celles et ceux travaillant en lien avec des publics s'il-elle-s souhaitent s'en emparer. Cette formation propose un cadre pour comprendre les notions de base, les mécanismes à l'œuvre, les théories et outils mobilisables pour interroger son environnement personnel et professionnel et regagner du pouvoir d'agir dans son quotidien.

Objectifs pédagogiques généraux

- Définir et différencier les notions de sexe et de genre.
- Prendre conscience de ses propres représentations et pratiques. Apprendre à repérer et identifier les dominations, et en particulier les inégalités et/ou les dynamiques de genre dans nos quotidiens et milieux professionnels.
- Mieux prendre en compte le genre dans son approche professionnelle et avec son équipe.
- Comprendre les impacts des discriminations basées sur les représentations en matière de sexe et de genre.
- Imaginer des moyens de lutte contre ces discriminations.

Méthodes pédagogiques

Des exercices pratiques alterneront avec des apports techniques ou théoriques. Ces exercices porteront sur des situations concrètes proposées et choisies par les participants, en rapport avec leurs expériences professionnelles passées et présentes. Les apports théoriques sont essentiellement d'ordre méthodologique et seront articulés à des éclairages très précis issus de sciences humaines : sociologie, sciences du langage, étymologie, philosophie, entre autres.

Programme détaillé

JOUR 1/ GENRE ET CONSTRUCTION SOCIALE

Matin : Accueil, présentation des participants et du programme. Éléments théoriques et éclairages conceptuels pour comprendre la différence entre sexe et genre, la reproduction des stéréotypes, la socialisation différenciée ou l'assignation à des rôles sociaux.

Après-midi : Travaux collectifs en grand et petits groupes, à partir des expériences des participant-es et d'éléments méthodologiques. Échange autour de situations problématiques rencontrées dans sa pratique professionnelle.

JOUR 2 / CATÉGORIES ET DISCRIMINATIONS

Matin : Qu'est-ce qu'une catégorie ? En quoi la distinction entre le même et l'autre est inhérente à la pensée ? Nous verrons ensuite comment, dans le champ social, les discriminations sont le fruit du processus de catégorisation.

Après-midi : Reprise des situations problématiques partagées lors de la première journée, articulation pratique/théorie. Synthèse et précisions méthodologiques.

JOUR 3 / LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET INTERSECTIONNALITÉ

Matin : Nous verrons ensemble comment la domination masculine s'exerce sur le marché du travail et dans le champ professionnel. Nous aborderons également la façon dont les rapports de domination s'exerce de manière croisée. Nous envisagerons des pistes pour lutter contre ces assignations genrées et racialisantes.

Après-midi : Reprise des situations problématiques partagées lors de la première journée, articulation pratique/théorie. Synthèse et précisions méthodologiques. Bilan et évaluation de la formation.

Modalités d'évaluation / Certification

À la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participants. Les critères utilisés : acquisition d'outils et applications concrètes envisagées. Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation. Les feuilles de présence seront signés par les stagiaires et les formateurs.

Dates et lieu de la formation

Du 8 au 10 novembre 2021 à Saint Etienne

Durée

25 heures réparties sur 3 jours

Frais pédagogiques

875€ par stagiaires + frais d'hébergement et de repas.

Prise en charge possible des frais pédagogiques (OPCO, pôle emploi, ...). En cas de refus ou d'impossibilité de prise

en charge, nous vous proposerons un tarif adapté à votre situation (prix libre) pouvant aller jusqu'à la gratuité, pour cela, il est nécessaire de nous contacter pour en discuter.

Public

Tous publics

Formatrice

Cécile Casen & Julie Champagne

Préalable(s) requis

Aucun

Nombre de participants

De 1 à 20 stagiaires.

Inscription

Par courriel auprès du Crefad Loire (contact@crefadloire.org) à l'aide du bulletin d'inscription. Dès réception de l'inscription et du chèque d'acompte (50€), nous vous expédions les documents nécessaires pour une prise en charge par votre employeur et/ou votre OPCO (devis et documents pédagogique et administratif) ainsi qu'une convention ou un contrat de formation.

Modalité d'inscription et d'annulation

Les demandes d'annulation doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la date de démarrage de la formation. Dans ce cas si un acompte a été versé, il sera intégralement remboursé. Pour toutes annulations postérieures à ce délai (sauf cas de force majeure dûment reconnue), un dédommagement des frais occasionnés correspondant à 30% du tarif de la formation sera dû au Crefad Loire. Dans la limite des places disponibles, les reports d'inscription d'une session à une autre et les demandes de remplacement sont admis à tout moment. Le Crefad Loire peut être amené à annuler une formation ou à en modifier les dates et ce au plus tard 10 jours avant la date prévue. Chaque personne inscrite sera alors informée par téléphone, courriel ou courrier et se verra proposer une autre session ou un autre stage. En cas d'impossibilité, l'acompte versé sera intégralement remboursé.